

Décembre 2019 : groupe d'opposition

Une mandature se termine...

Toujours inscrit dans une démarche d'intérêt général, qui se veut constructive, participative et apolitique, notre groupe d'opposition entend entretenir avec la majorité des relations directes, sans dogmatisme et dépassionnées.

Dans cet esprit, bien souvent, les délibérations soumises au conseil municipal ont fait l'unanimité. Souvenons-nous récemment :

- du soutien au **maire suite aux incivilités dont il a été la victime**, de l'accord pour les lourds investissements ou travaux telle la rénovation thermique du groupe Joubert, le réaménagement de la rue du Vieux Pont pour laquelle certaines de nos suggestions d'améliorations ont été entendues (pas assez à notre goût), les aménagements du parc de la Deniserie qui tardent tout de même à se finaliser.
- ce sont aussi les subventions aux nombreuses associations de la commune, pas toutes cependant, exemple le «**Tintamare**» qui fonctionne finalement **sur fonds publics, 48 798 €** annuellement, et dont on ne comprend pas bien pourquoi elle aurait vocation à «**fédérer**» d'autres associations ...

Mais ne le cachons pas, des sujets de profonde divergence ont fait l'objet d'âpres discussions comme par exemple :

- le lourd remaniement du lotissement des Ligerais par un bureau d'étude parisien qui malgré les déclarations tonitruantes périodiques concernant sa commercialisation peine à se terminer au prix d'un revirement tel le regroupement de parcelles devenues doublement viabilisées aux frais de la commune, **sans parler de la pétition des occupants en 2015 par l'intégralité des habitants du quartier...**
- l'insistance pour que soient enfin prises des décisions pour l'installation d'un dispositif de vidéo-protection dans les secteurs sensibles de la ville. Nous regrettons de n'avoir pas été écoutés pour l'organisation d'une réunion entre la commune et la gendarmerie pour redéfinir le rôle de la police municipale. Il faut sur un tel sujet une vraie volonté. *Le comité de sécurité mis en place ne répond pas à cette demande, face à l'évolution des incivilités.*
- bien que tout aussi sensibles que la majorité aux questions environnementales, les fonds mis dans cette cause pourraient, nous semble-t-il, être employés dans des réalisations concrètes plus que dans des études sur la biodiversité, certes fort intéressantes, mais qui bien souvent ont déjà été réalisées à l'occasion d'autres investigations environnementales.
- Quant au plan d'eau, quel dommage que la majorité en place n'ait pas même tenté de contester la décision d'annuler l'arrêté préfectoral le concernant ! Il va falloir maintenant chercher des solutions et des financements pour que les Chalonnais retrouvent un espace attractif.

Les attentes des administrés sont fortes à l'aube de cette nouvelle mandature. Écoutons ces attentes pour mieux y répondre à l'avenir ...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année

F. DHOMMÉ, J.C. SANCEREAU, B. LIMOUSIN, A. MAINGOT, G. LAGADEC, V. LAVENET